

DROIT DU TRAVAIL EN ALLEMAGNE

1 JOUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel en Allemagne
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail local
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

PROGRAMME

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail : Etat fédéral, Länders
- Principales lois applicables
- Réformes du droit du travail : Lois Hartz
- Juridictions des litiges liés au travail

Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Obligations liées au recrutement
- Le contrat de travail
- Période d'essai

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires
- Congés payés
- Jours fériés : fête nationale, Landers
- Salaire minimum
- Conventions collectives
- Comité d'entreprise Betriebsrat
- Syndicats

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Licenciement individuel : ordinaire, exceptionnel
- Licenciement économique
- Préavis
- Procédures et indemnités

Savoir identifier le coût du travail

- Charges sociales salariales et patronales

EN SAVOIR PLUS

Nos participants

Tous les professionnels avec des responsabilités sur le périmètre allemand. Nous accueillons régulièrement des DRH/Responsable RH, des personnes en charge de la mobilité internationale, des juristes, ou des managers qui ont ou auront des équipes à gérer sur place.

Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation
- Egalement disponible en intra-entreprise

Durée : 1 jour

Dates 2017 :

- 16 mars 2017
- 8 juin 2017
- 3 octobre 2017
- 5 décembre 2017

Lieu : Paris

Tarif : 850 € HT

Inscriptions :

Contactez-nous au 01 75 21 32 29 ou par email : n.steffen@kartea.fr